

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DESC	Date	27 septembre 2024
Numéro	24.407	Heure	10h35

Auteur-e(-s) : Armin Kapetanovic

Titre : Place de la prévention à la Police neuchâteloise (PONE)

Contenu :

En vue du départ à la retraite de l'unique titulaire dans quelques mois, dont le poste est rattaché à la communication, n'est-il pas le moment de penser la prévention de manière plus large à la PONE et de la piloter de manière globale – et avec plus de moyens – sous une même conduite, que cela soit pour la prévention routière et celle des menaces/violences, ou pour la prévention « primaire » faite dans les écoles et auprès d'autres groupes de personnes (âgées par exemple), comme cela se fait dans d'autres cantons ?

Souhait d'une réponse écrite : OUI

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Armin Kapetanovic

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Jean-Marie Rotzer	Olivier Beroud	Yves Pessina
Diane Skartsounis	Patrick Erard	Clarence Chollet
Monique Erard	Fanny Gretillat	Brigitte Neuhaus
Daniel Sigg	Adriana Ioset	Catherine Loetscher

Réponse écrite du Conseil d'État, transmise aux membres du Grand Conseil le 3 octobre 2024

La police neuchâteloise (PONE) s'implique fortement dans la prévention, aussi bien via ses propres moyens que via son réseau de partenaires incluant, par exemple, les écoles, les associations ou encore la Prévention suisse de la criminalité (PSC).

Elle déploie son action dans le domaine de la prévention primaire (diffuser des messages généraux visant à éviter d'être victime d'un acte malveillant, ou d'en devenir l'auteur), ainsi que dans celui de la prévention secondaire (agir immédiatement en amont du passage à l'acte pour l'éviter).

La prévention primaire est portée au sein de la PONE par une large diversité d'acteurs et de métiers. En plus du chargé de prévention, dont c'est l'activité principale, la chargée de communication et le chef du secteur information et prévention dédient chacun 20% à la prévention primaire. La police de proximité y contribue également quotidiennement au travers de ses contacts avec la population. Des unités spécialisées de la police judiciaire sont aussi à l'initiative d'actions de prévention, telles qu'actuellement avec Nomad pour sensibiliser les personnes âgées aux escroqueries qui les visent, ou avec des acteurs économiques tels que la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) pour les prémunir contre les cybermenaces. Un autre métier est l'éducation et la prévention routière (EPR), unité de la PONE qui intervient dans les écoles pour contribuer à la sécurité des enfants et de la circulation en général.

Cette diversité permet à la PONE de toucher différents publics et de placer les messages de prévention là où ils sont les plus pertinents. La PONE attache de l'importance à la prévention, tout en évaluant en tout temps si ses effectifs sont placés au bon endroit.

La PONE est également attachée au renforcement et à la professionnalisation de la prévention secondaire.

Avec son groupe Menaces et prévention de la violence (MPV), qui existe depuis 2016, la PONE fait office de pionnier en matière de prévention visant à empêcher le passage à l'acte violent. Sur décision du Conseil d'État, le groupe MPV a été professionnalisé en 2024 en devenant une brigade rattachée au commissariat Intégrité corporelle et sexuelle de la police judiciaire, là où il était auparavant composé de miliciens issus d'horizons dispersés au sein du corps de police. La brigade MPV a de plus été renforcée d'un EPT afin de consolider encore les activités de prévention

secondaire, en partenariat avec un large réseau d'acteurs s'organisant via la Gestion cantonale des menaces (GCM). La PONE et le canton sont ainsi très actifs dans ce domaine essentiel de la prévention.

Le départ à la retraite de l'actuel chargé de prévention est prévu au 1^{er} octobre 2025. Le recrutement pour le remplacer va être lancé en temps utile. Dans cette transition, la PONE a à cœur de capitaliser tous les atouts qui se sont construits dans le domaine de la prévention au fil des ans, ainsi que d'assurer la continuité des activités de prévention pour la rentrée scolaire de 2025. Les 20% dédiés à la prévention primaire de la chargée de communication et du chef du secteur information et prévention sont une première mesure pour engager favorablement cette transition. La réflexion sur les activités prioritaires en matière de prévention primaire est amorcée et sera finalisée courant 2025.

La structure actuelle de la prévention au sein de la PONE permet de répondre aux besoins. Elle privilégie un rattachement favorisant les synergies. Un regroupement de toutes les formes de prévention au sein d'une même entité n'est pas souhaitable actuellement. Les ressources en matière de prévention secondaire ont déjà été augmentées, de même que celles allouées à la prévention primaire. En effet, la contribution des cantons, dont Neuchâtel, à la Prévention suisse de la criminalité a été augmentée.